

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette  
Séance du 09 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 09 juin à 18 heures 30,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15  
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 11  
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 4

**Étaient présent·e·s :**

Céline Elie, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Estelle Trémouhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

**Étaient absent·e·s :**

Christophe Martin donne procuration à Nadège Rivoire  
Isabelle BAAS donne procuration à Marie-Christine Chaprier  
Fabien PLASSON donne procuration à Etienne Careil  
Christine ROBIN donne procuration à Estelle Trémouhéac

Date de convocation : 02 juin 2023

Secrétaire de séance : Patricia Dumas

**OBJET : Achat terrain de M. Mathevet, réservoir de la miellerie**

Mme la Maire propose d'acquérir le terrain près du réservoir de la miellerie.  
Ces parcelles sont cadastrées B728 d'une contenance de 30 m<sup>2</sup> et la B729 d'une  
contenance de 318 m<sup>2</sup>, sur la commune de Colombier appartenant à M. Mathevet.  
Le prix de de 250,00 € TTC, hors frais de notaire qui seront à la charge de la commune

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

APPROUVE l'acquisition de ces parcelles B728 et B729, d'une contenance totale de 348  
m<sup>2</sup>, pour un montant de 250,00 € TTC,  
AUTORISE la maire à signer toutes les pièces utiles à ce dossier,  
DIT que les frais de notaire sont à la charge de la commune.  
DIT que les crédits sont inscrits au budget 2023

La maire  
Céline Elie



Secrétaire de séance  
Patricia Dumas

